



# Comité de pilotage

## RAPPORT

LE 8 SEPTEMBRE 2017

<b>PRÉSIDENT</b>	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA)
<b>SECRÉTAIRE</b>	Sophany Ramaen (Secrétariat du Forum National)
<b>PRÉSENTS</b>	Chris De Clerck (AGD&A), Sophany Ramaen (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Antonia Block (COMEOS), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA), Dirk Aerts (Customs4Trade pour Agoria), Serge Gumiény (Nike), Hans Pieters (cabinet Van Overtveldt), Nathalie Delestienne (AGD&A), Ilse Eelen (AGD&A), Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA), Pieter Haesaert (Customs4Trade pour Agoria), Kristof Ophoven (AAD&A) en remplacement de Luc Van de Velde-Poelman
<b>EXCUSÉS</b>	Sabine De Schryver (AGD&A), Liesbet Fransen (AGD&A), Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Joëlle Delvaux (AGD&A), Jef Hermans (Portmade pour VEA-CEB), Jan Van Wesemael (Alfaport - VOKA), Luc Van de Velde-Poelman (AGD&A), Jan Robbroeckx (UMICOR pour Agoria),

### Point 1 à l'ordre du jour : Passage en revue du tableau de suivi

Se renseigner auprès du service Contentieux et du service Législation pour savoir si les remarques relatives à la note interne sur la clôture des vérifications du service Opérations ont été prises en compte  
Kristof Hertogen a reçu les remarques. Cependant, une adaptation de la note n'est pas nécessaire pour son exécution correcte. Ce point peut être clôturé.

Prendre contact avec Stijn Op de Beeck pour demander l'état de la situation concernant le complément apporté au document « vivant » par l'industrie du fret aérien

Stijn a envoyé sa contribution à Jan et Ilse le 4 juillet. Ils intègrent cette contribution dans leur projet de note « Marchandises introduites ».

Communiquer la décision du Comité de pilotage au GT Dispositions générales selon laquelle une communication complémentaire sur « l'acte de cautionnement plus » ne doit pas être adressée aux établissements financiers  
Les convenors communiqueront cela lors de la prochaine réunion le 28.09.

Communiquer à Chris De Clerck qui souhaite recevoir telle information sur le nombre de déclarations RD, RD avec FF et RI dans quel délai et selon quelle périodicité + examiner en interne si la demande de Jan est possible.

Les deux points d'action ont été réalisés : Le Service Automatisation a envoyé une liste, mais cette liste ne faisait pas de distinction entre les demandes RD avec et sans facilités financières. Chris De Clerck s'informe sur ce point.

Mentionner le point de contact pour les questions relatives au Brexit sur le site Internet de l'AGD&A

Werner Rens a eu une concertation au niveau du SPF sur ce point. Seules les D&A sont intéressées et sont d'accord de mettre une publication à ce sujet sur le site Internet. Cette publication sera placée dans la rubrique « Entreprises ». Il y aura également une bannière et un menu déroulant avec les options suivantes : « Que devez-vous savoir ? » => sensibiliser les entreprises, « Actualités », « Agenda » => avec les événements relatifs au Brexit auxquels assiste l'AGD&A, « Scénarios possibles », « Informations sommaires importation et exportation », « Facilitation », « Contact » => avec mention d'une adresse e-mail. Cette publication aura encore lieu au courant de ce mois. Le 14.12, FIT organise un événement relatif au Brexit auquel l'AGD&A sera également présente.

Le Comité de pilotage décide qu'il est encore trop tôt pour créer un groupe de travail. On commencera déjà par une campagne de communication par le biais d'un courriel direct aux entreprises qui font du commerce avec le R.-U.

Informier Sophany et le Comité de pilotage des résultats de la concertation d'experts relative au transfert MDT

Chris De Clerck donne des explications : la comptabilité marchandises doit être réécrite selon le CDU (AN/PN/TS) + le transfert transfrontalier entre MDT constitue une nouveauté. Ce point n'est pas détaillé dans le CDU (l'analyse BPM ne va pas jusqu'au niveau 4). La Commission laisse le champ libre sur ce point aux États membres. La BE dirige un groupe de travail, auquel 12 autres États membres se sont inscrits. Le Kick off aura lieu les 11.09 et 12.09. L'objectif est de développer ensemble des avis génériques. Les P.-B. ont une autre vision : ils ne souhaitent pas échanger d'avis. Aux P.-B., beaucoup de choses passent par Port Base, le système de la communauté portuaire.

Envoyer le template pour les présentations aux convenors + Envoyer l'invitation + Demander à Abram Op de Beeck s'il fera un discours au nom du secteur privé + Préparer les slides par groupe de travail (max. 10 par présentation)

En ce qui concerne les préparations pour l'Assemblée générale : Sophany a envoyé le template aux convenors le 28.06. Elle a envoyé l'invitation le 11.08 (les inscriptions courent jusqu'au 14.09). Abram fera un discours. Les convenors doivent préparer une présentation. Seuls les GT « Marchandises introduites », « Sortie de marchandises » et « Accises » l'ont déjà envoyée.

### Faire rapport au GT Marchandises introduites sur le GT e-commerce

Jan Van Wesemael a fait rapport à ce sujet le 06.07.

### Contacter Silvie Hutsebaut du service Marketing pour éventuellement organiser l'enquête du GT Processus de contrôle en même temps que l'enquête client

Les convenors du GT Processus de contrôle l'ont fait et enverront conjointement une enquête.

### Envoyer la proposition de stages aux OEA

Tant les prestataires de services OEA que les non-prestataires de services OEA ont reçu un courriel concernant les stages avec la demande d'exprimer leur intérêt. En raison du caractère unique des stages, le Comité de pilotage propose de diffuser un communiqué de presse avant le début des stages pilotes. Des stages seraient déjà possibles fin de cette année, tant auprès d'entreprises pilotes que de l'AGD&A.

### Dresser la liste des points problématiques concernant la politique de sanctions et l'envoyer à Luc Van de Velde + Se réunir pour discuter de la liste des points problématiques concernant la politique de sanctions

Tant Jan Van Wesemael que Luc Van de Velde sont absents. Aucune nouvelle à ce sujet.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
État d'avancement de la rubrique et du point de contact concernant le Brexit sur le site Internet de l'AGD&A	Werner Rens	10.11.2017
Faire rapport du nombre de déclarations RD avec et RD sans facilités financières à Jan Van Wesemael	Chris De Clerck	06.10.2017
Diffuser le communiqué de presse avant le début des stages pilotes	Werner Rens	Avant le début des stages pilotes

### **Point 2 à l'ordre du jour : Préparation de la réunion à l'ODB le 06.10.2017**

Les points à l'ordre du jour de la réunion sont parcourus, l'AGD&A donne sa position pour chaque point. Les membres du secteur privé prépareront également une position et l'enverront à l'AGD&A.

Kristof Hertogen dresse un état des lieux des discussions au niveau européen concernant la modification de l'article 84 du CDU DA (sur la garantie). Le 21.09 une nouvelle réunion à ce sujet aura lieu à la CE. À cet égard, Kristof souhaite obtenir des chiffres relatifs à la constitution de la garantie chez les OEA.

Lors de la réunion du 06.10, Abram Op de Beeck commentera les points de l'agenda du secteur privé et présidera la réunion l'après-midi.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Envoyer la position pour chaque point de l'agenda aux membres du Comité de pilotage	Abram Op de Beeck	29.09.2017
Demander les chiffres relatifs à la constitution de la garantie chez les OEA	Chris De Clerck	19.09.2017

### **Point 3 à l'ordre du jour : Préparation de l'Assemblée générale le 04.10.2017**

Il est demandé aux convenors francophones de présenter.

La journée en tant que telle se présente comme suit pour le convenor :

- Arrivée à partir de 13 h 30.
- Début à 14 h. Discours d'ouverture d'Abram (5', Bienvenue + petit mot d'explication relatif au programme + propre discours)
- Badge à l'accueil
- Prendre place dans la rangée réservée
- 14 h 10 - 14 h 50 : GT 1 à 4 (chacun 10'). Sablier !!!
- Présentation des attachés douaniers
- Pause-café
- Début à 15 h 40. Discours de Kristian.
- 15 h 50 - 16 h 30 : GT 5 à 8 (chacun 10'). Sablier !!!
- Discours du ministre.
- Réception

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Préparer la présentation et s'occuper soi-même de la traduction	Convenors du GT Processus de contrôle, GT Régimes particuliers, GT ICT, GT Dispositions générales	27.09.2017

#### **Point 4 à l'ordre du jour : Stavaza groupes de travail régionaux**

Abram Op de Beeck demande que le secrétariat veille à ce qu'aucune décision régionale ne soit prise concernant des sujets nationaux, comme le Brexit.

Sophany explique la procédure d'affiliation au niveau régional. C'est la même que celle au niveau national et elle est décrite sur le site Internet (<http://www.nafora.be/fr/membres>). L'affiliation peut également être demandée directement aux convenors régionaux. Ils en informent alors le secrétariat.

**Gand** : La première réunion (08.06) s'est bien déroulée, intérêt important (voir le rapport <http://www.nafora.be/fr/gand>). La prochaine réunion est prévue le 08.09 chez TVH. Les réunions se déroulent dans des entreprises afin de maintenir un seuil le plus faible possible.

**Mons** : La deuxième réunion est planifiée le 25.10.

**Anvers** : La réunion a eu lieu le 05.09.2017.

**Hasselt** : La troisième réunion est planifiée le 29.09.

**Louvain** : Il a été décidé de se réunir tous les deux mois au lieu de tous les mois afin d'avoir suffisamment de temps pour exécuter les points d'action. ACB se réunit encore tous les mois avec leur groupe de travail interne des douanes sans la présence de l'AGD&A. La prochaine réunion se tiendra le 14.09. Pour les rapports, voir <http://www.nafora.be/fr/louvain>.

**Bruxelles** : La première réunion s'est tenue le 05.05.2017.

**Liège** : Le 12.09, Sophany se rendra chez le Directeur de centre régional pour la création du forum régional.

#### **Point 5 à l'ordre du jour : Divers**

Un nouveau point à l'ordre du jour pour le GT Régimes particuliers est d'examiner si la mise en buffering, la numérotation et l'impression sur papier vierge des autorisations constituent une obligation légale. Dans l'affirmative, vérifier s'il n'est pas possible de n'en faire qu'une seule autorisation.

Le GT ICT est chargé d'examiner si, dans PLDA, il n'est pas possible d'empêcher l'utilisation illicite du numéro EORI, du numéro de TVA et du numéro d'autorisation dans les entrepôts publics.

La Composante centrale Opérations a demandé de mettre à l'ordre du jour le principe d'un seul conteneur par déclaration.

Actuellement, si la déclaration sélectionnée comporte plusieurs conteneurs, les conteneurs à contrôler sont indiqués dans NGPS. Ce n'est qu'une fois que tous les conteneurs indiqués comme devant être contrôlés ont été contrôlés, que la déclaration/l'envoi (et tous les conteneurs qui y sont reliés) est libéré(e). Les membres du Comité de pilotage estiment que cela ne peut pas être obligatoire. C'est au déclarant lui-même d'opérer ce choix. Si le déclarant rencontre des problèmes avec des conteneurs bloqués, il peut alors lui-même opter pour faire un conteneur par déclaration. L'AGD&A peut informer le déclarant à ce sujet, le cas échéant. Il est décidé de ne pas mettre ce point à l'ordre du jour.

La réunion suivante est fixée au vendredi 10 novembre à 12 h 30.